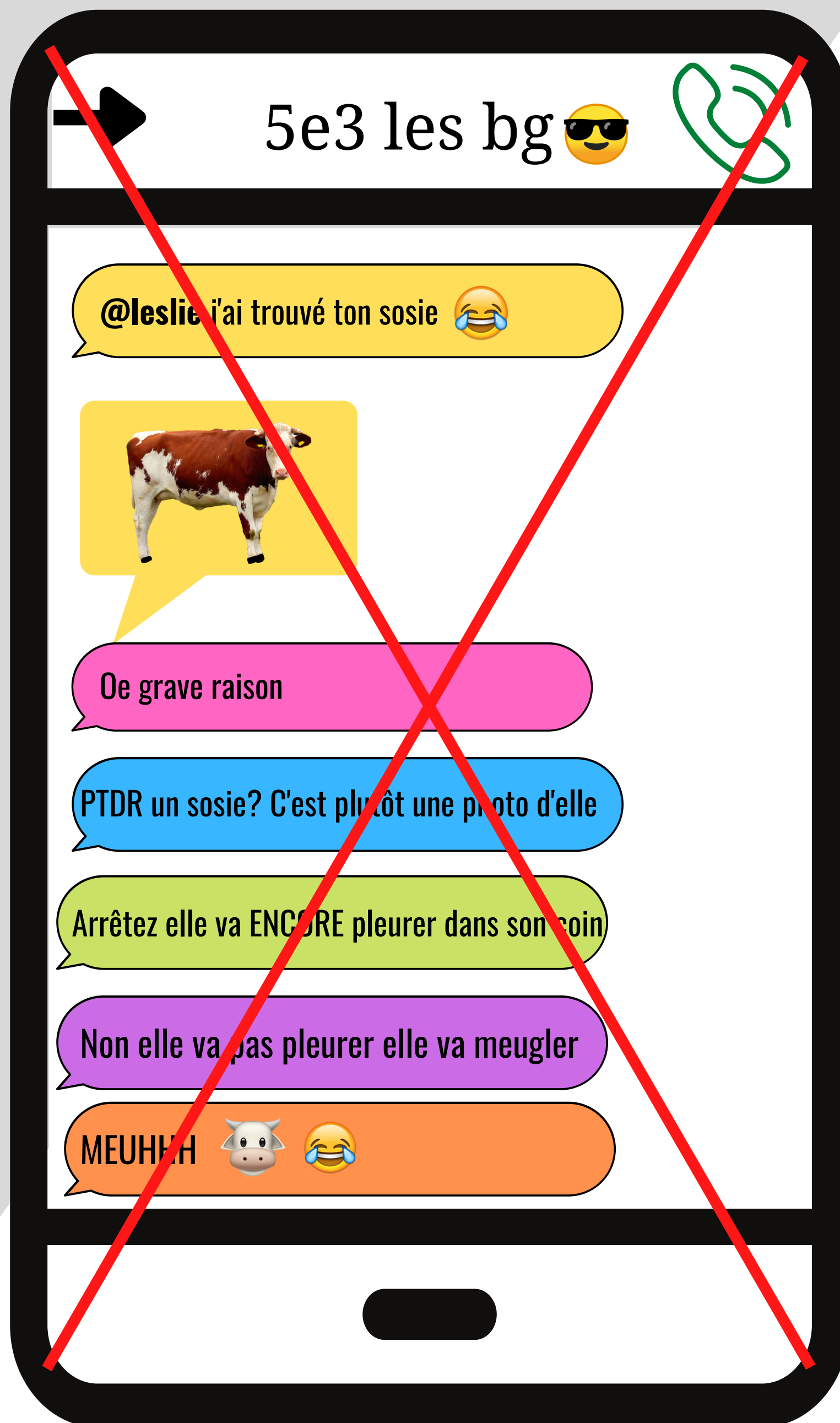


# À L'ÉCOLE COMME SUR LES RÉSEAUX

## FAIS ATTENTION À TES MOTS



Le  
harcèlement  
est puni  
par la loi.

Ne pas le  
dénoncer,  
c'est  
participer.

**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE :

Numéro d'appel national  
→ 3020

pour signaler une  
situation de harcèlement  
Service et appel gratuits

Numéro d'appel national  
→ 3018

pour signaler une situation  
de cyberharcèlement  
Service et appel gratuits

**pHARe**

Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école